



1. Contexte et enjeux

La situation des enfants en mobilité en Mauritanie reste méconnue et leur protection complexe. À cet égard, au niveau politique et institutionnel, les documents stratégiques et d'orientation ne prennent pas en compte de manière spécifique les enfants en situation de mobilité et les risques auxquels ils sont exposés et ne sont pas toujours en accord avec les traités internationaux ratifiés. Également, le système de référencement et le parcours de prise en charge ne sont pas effectifs et les enfants en mobilité exposés à la traite et à l'exploitation ne sont pas perçus comme un groupe vulnérable par les acteurs étatiques et de la société civile. Cela est aussi le résultat du fait que les connaissances techniques des principaux acteurs impliqués dans la protection des enfants en mobilité sont insuffisantes et qu'il existe un défaut de moyens pour une prise en charge de qualité, ainsi qu'un manque de connaissances des risques liés aux pires formes de mobilité par la population et les enfants. Les enfants en mobilité en Mauritanie viennent pour la plupart de la région de l'Afrique de l'Ouest et s'insèrent dans 4 principales formes de mobilité : 1) filles travaillant dans la servitude domestique (Ces filles sont contraintes par le milieu familial à la servitude domestique en Mauritanie), 2) les enfants confiés (le confiage représente la forme prédominante de mobilité et cette mobilité fait illusion aux contrôles frontaliers - l'enfant voyage avec autorisation parentale), 3) les aventuriers (enfants dont leur mobilité s'insère dans le cadre du « rêve de l'Eldorado »), et 4) les enfants en lien avec la rue (enfants venant d'un environnement familial instable et vivant dans la rue).

Informations générales

- **Montant € :** 3.000.000
- **Maître (s) d'œuvre :** Save the Children
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle :** Octobre 2016 – Octobre 2019
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :** Le projet est mis en œuvre par Save the Children.
- **Objectif global :** Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger les enfants migrants contre l'exploitation et la traite.
- **Contacts :** Luis Pedro Lobo, Coordinateur Programmes, luispedro.lobo@savethechildren.org, +222 48 69 56 83

2. Actions en bref

Afin de pouvoir adresser la question de la traite et de l'exploitation des enfants en mobilité, au vu de la non opérativité du système de protection au niveau national et régional, il est impératif de passer par une phase de renforcement de celui-ci, tout en y intégrant la dimension des enfants en mobilité. L'action cherche donc à répondre aux principaux défis pour protéger les enfants en mobilité au travers d'une approche holistique à plusieurs niveaux. En premier lieu, Save the Children œuvre pour que les documents stratégiques nationaux prennent en compte la dimension de la mobilité des enfants en mobilité et pour qu'ils soient opérationnalisés. En même temps, des efforts complémentaires de renforcement sont menés au niveau 1) des mécanismes de coordination des acteurs de protection, 2) des capacités techniques des acteurs de protection, ainsi que 3) des capacités matérielles des centres de prise en charge des enfants en mobilité dans les 9 régions du projet. Enfin, l'action informe la population et les enfants des risques liés aux pires formes de mobilité ainsi que des mesures de protection disponibles en Mauritanie.

3. Résultats atteints

Depuis le début de l'action, Save the Children a pu atteindre des résultats importants qui sont appréciables à plusieurs niveaux. La question de la mobilité est en effet désormais ancrée dans les discussions stratégiques de protection de l'enfant et la mobilisation des acteurs de protection autour de cette thématique est plus forte. En particulier, le processus d'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant (SNPE) a été lancé et une analyse a été menée sur les possibilités d'intégration des vulnérabilités spécifiques des enfants en mobilité dans ce document. La publication d'une étude anthropologique sur les enfants en mobilité en Mauritanie (première étude réalisée sur le sujet dans le pays) a également permis à Save the Children de renforcer son plaidoyer auprès des autorités compétentes ainsi que d'avoir une base solide pour la définition des formations aux acteurs de protection. À cet égard, le processus participatif de formations de formateurs a porté à un réel engagement des acteurs ciblés, qui ont eux-mêmes pu définir pour la première fois les modules sur lesquels ils seront formés. Enfin, la signature d'un accord-cadre avec le Ministère des Affaires Islamiques a permis à Save the Children d'avoir un accès privilégié aux leaders religieux et de pouvoir développer avec eux des outils de communication et de sensibilisation importants pour la protection des enfants en mobilité en Mauritanie.

4. Perspectives

L'ancrage institutionnel de l'action et de la thématique de la mobilité des enfants a permis à Save the Children de poser des bases solides pour avoir des interventions percutantes et durables. En ce sens, il est prévu que la SNPE soit validée et fournie d'un plan d'action et d'un budget pour son application pour les prochaines années. Il a été également prévu que les formations faites aux acteurs de la protection soient répliquées dans les zones d'interventions du projet et qu'un point focal 'enfants en mobilité' soit installé dans chaque région du projet pour suivre toutes les interventions à ce niveau. Les centres de prise en charge étatiques et de la société civile seront aussi équipés dans toutes les régions du projet pour assurer une meilleure prise en charge des enfants en mobilité. Ensuite, des outils de sensibilisation seront développés sur la base des résultats de l'étude CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) menée pour mieux cibler les messages de sensibilisation auprès de la population mauritanienne.

